



**Chaudières à gaz
à deux services
avec ballon incorporé
et allumage électronique**

**NOTICE TECHNIQUE
INSTALLATEUR**

SERIE 5620.0
5622.0-5623.0

CE 0051

INDEX

1 Description générale	page 3
2 Description constructive	page 3
3 Dessins encombrement chaudières	page 3
4 Notices générales	page 4
5 Avant l'installation	page 4
6 Installation	page 5
7 Branchement électrique	page 5
8 Schéma des connexion	page 6
9 Connexion du thermostat ambiant	page 7
10 Connexion de l'horloge programmeur	page 7
11 Event et déblocage pompes	page 8
12 Modalité de changement gaz	page 9
13 Tableau consommations - injecteurs	page 10
14 Dispositifs de réglage et sécurité	page 11
15 Contrôle des paramètres de combustion	page 13
16 Caractéristiques débit/hauteur d'élévation indiquées sur la plaque	page 13
17 Entretien et nettoyage des chaudières	page 13
18 Caractéristiques techniques	page 16
19 Garantie	page 17

ATTENTION

Cet appareil ne peut être installé et actionné que dans des salles toujours ventilées.

1. Description generale

Les chaudières DEVILLE série 5620.0 sont des chaudières à gaz à deux services, à rendement élevé, à utiliser comme des générateurs dans des installations de chauffage autonome à eau chaude dotées de ballon rapide à accumulation pour la production d'eau chaude sanitaire. La série Deville 5620.0 est réalisée dans la version avec allumage direct du brûleur principal et contrôle de flamme électronique à ionisation.

Pour minimiser les dispersions de chaleur, les appareils sont isolés soigneusement par des panneaux en laine de verre à double pellicule d'aluminium.

Le groupe brûleur principal, du type à air aspiré, est réalisé avec le collecteur porte-injecteurs et des éléments en acier inox; il peut fonctionner à gaz naturel, butane et propane.

Les accessoires hydrauliques des chaudières DEVILLE série 5620.0 décrits ci-dessous sont tous montés dans la chemise et fournis avec l'appareil.

2. Description constructive

Les chaudières DEVILLE série 5620.0 sont des appareils avec un échangeur en fonte se composant d'éléments assemblés par des nipples biconiques après essai hydraulique. Cette composante comprend un élément antérieur, un nombre variable d'éléments intermédiaires selon la puissance et un élément postérieur.

L'échangeur, doté de ses accessoires de fonctionnement, est contenu dans une chemise en tôle d'acier avec traitement anticorrosif revêtue par une pellicule plastique inaltérable et anti-écorchure.

- Ballon à accumulation avec serpentin d'échange en tuyau d'acier revêtement de la surface avec des résines epoxy et anode de protection en magnésium.
- Pompes de circulation pour l'installation de chauffage.
- Pompe de circulation pour la production d'eau chaude sanitaire
- Soupape de sécurité du ballon calibré à 7 bar
- Soupape de sécurité de l'installation calibrée à 3 bar
- Soupape automatique d'évent air de l'installation de chauffage
- Soupapes manuelles d'évent air
- Vase d'expansion pour l'installation de chauffage

3. Dessins encombrement chaudières

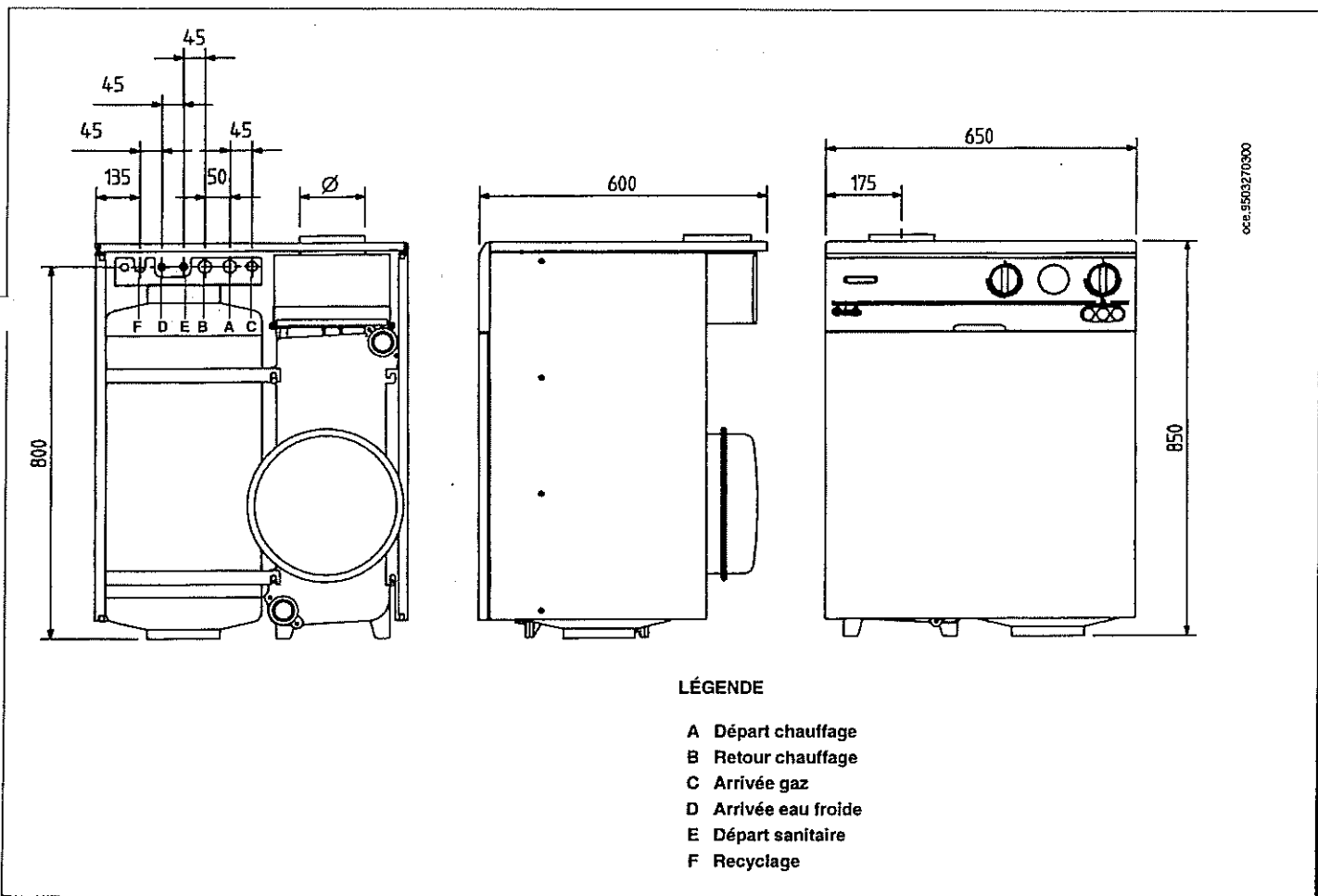


TABLEAU I
Modèles DEVILLE 5620.0

designation chaudière	dimensions			contenu d'eau litres	dimensions buses des fumées Ø mm	raccords						
	hauteur H mm	largeur mm	profondeur L mm			depart	retour	arrivée	depart	gaz	vidange	vidange
						chauffage A Ø	chauffage B Ø	eau froide D Ø	sanitaire E Ø	C Ø	chaudière Ø	ballon Ø
5622.0	850	650	600	14,6	139	3/4" m	3/4" m	1/2" m	1/2" m	1/2" m	3/4" m	3/4" m
5623.0	850	650	600	17,4	153	3/4" m	3/4" m	1/2" m	1/2" m	1/2" m	3/4" m	3/4" m

4. Notices generales

Les notes et les instructions techniques suivantes sont adressées aux installateurs pour leur permettre d'effectuer une installation parfaite. Cet appareil ne peut être installé que par un professionnel qualifié. Les instructions concernant l'allumage et l'utilisation de la chaudière sont contenues dans le manuel destiné à l'utilisateur.

Batiments d'habitation: conditions reglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

- Arrêté du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.
- Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).
- Règlement Sanitaire Départemental.
- Norme NFC 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

Nous rappelons aussi que:

- la chaudière doit être reliée au réseau de distribution du gaz par un tuyau en acier; il faudra installer un robinet d'arrêt en amont de la chaudière même.
- La salle d'installation de la chaudière aura un volume d'au moins 8m³; en outre, l'air nécessaire doit circuler pour une combustion régulière du gaz consommé par l'appareil.
- Le fonctionnement d'aspirateurs, cheminées et similaires dans la même salle d'installation de la chaudière est dangereux et donc interdit.
- La chaudière doit être dotée d'une connexion directe et efficace avec le tuyau de cheminée pour décharger à l'extérieur les produits de la combustion. La section de la connexion entre la chaudière et le tuyau de cheminée ne sera pas inférieure à celle du raccord de l'appareil. Les conditions de la cheminée seront toujours optimales, sans ouvertures ou fissures qui peuvent provoquer des dispersions de tirage.
- La chaudière peut être utilisée avec n'importe quel type de plaque convectrice, radiateur, thermoconvecteur, alimentés à un ou deux tuyaux. Les sections du circuit seront en tout cas calculées selon les méthodes normales, compte tenu des caractéristiques "débit-hauteur d'élévation" disponibles suivant la plaque et indiquées dans la Figure 4.
- En cas d'installation à l'extérieur, il faudra éviter que la chaudière soit soumise à l'action des agents atmosphériques tels que le vent, l'eau, le gel, qui pourraient compromettre son fonctionnement et sa sécurité et provoquer par conséquent la nullité de la garantie.
- A ce propos nous conseillons de mettre l'appareil à l'abri des intempéries.
- Nous conseillons d'installer deux robinets d'arrêt (depart et retour) sur le circuit de chauffage.

5. Avant l'installation

Ces chaudières servent à chauffer l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition à pression atmosphérique. Elles seront branchées à une installation de chauffage et à un réseau de distribution de l'eau sanitaire selon leurs performances et leurs puissances.

Avant de brancher la chaudière il faut:

- Nettoyer soigneusement tous les tuyaux de l'installation pour éliminer tout résidu des filetages, des soudures et les solvants éventuels dans les différentes composantes du circuit de chauffage.
- Contrôler que la chaudière soit préparée pour le fonctionnement avec le type de gaz disponible; voir l'inscription sur l'emballage et la plaque signalétique sur l'appareil.
- Contrôler que la chaudière soit dotée d'un tuyau de décharge fixe pour l'évacuation des fumées à l'extérieur ayant un diamètre non inférieur au collier du coupe-tirage.
- Contrôler le tirage adéquat de la cheminée, qui ne présentera pas d'étranglements. Aucun tuyau de décharge d'autres appareils ne sera introduit dans le tuyau de la cheminée, si celui-ci n'est pas prévu pour plusieurs usagers selon les normes et les prescriptions spécifiques en vigueur.
- Contrôle du nettoyage parfait de tout raccord sur les tuyaux de cheminée préexistants, parce que les déchets qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées et représentent un danger potentiel.

6. Installation

Après la détermination de la position exacte de la chaudière, l'installation sera effectuée sans oublier notamment sa facilité d'entretien.

La mise en oeuvre de l'installation aura lieu à partir de la position des raccords à gaz et hydrauliques (voir encombrements et diamètres raccords). Il faut installer un robinet d'arrêt à la prise d'eau sanitaire pour effectuer la vidange du ballon. Nous conseillons d'installer sur le circuit de chauffage deux robinets d'arrêt (depart et retour) qui permettent, en cas d'opérations importantes, de travailler sans vidanger toute l'installation de chauffage.

Réaliser le raccord avec la cheminée par un tuyau métallique ayant un diamètre adéquat (voir tableaux I à page 4), qui résiste dans le temps aux contraintes mécaniques normales, à la chaleur et à l'action des produits de combustion et de leurs condensations éventuelles.

Nous conseillons de réaliser le raccord avec le tuyau de cheminée de façon à pouvoir séparer ce dernier de la chaudière et à faciliter ainsi les opérations d'entretien.

Pour des zones d'utilisation où les caractéristiques de dureté de l'eau dépassent 25°F (1°F = 10 mg de Carbonate de Calcium par litre d'eau), nous conseillons d'installer, dans le circuit sanitaire (prise d'eau froide), un doseur de polyphosphates conforme aux normes en vigueur.

Au cas où:

- La pression du réseau de distribution de l'eau ou du système élévateur hydraulique demanderait l'installation d'un réducteur de pression (pression supérieure à 4 bar);
- Sur le réseau d'eau froide serait installée une soupape de retenue;
- Le développement du réseau d'eau froide serait insuffisant pour l'expansion de l'eau contenue dans le ballon;
- La soupape de sécurité du circuit sanitaire entre en fonction et provoque le dégouttement.

Pour éliminer cet inconvénient il faut installer un vase d'expansion dans le circuit sanitaire; on peut utiliser dans ce but le raccord (F) pour la circulation (voir § 3 Dessins encombrement chaudières).

7. Branchement électrique

Nous rappelons que la sécurité électrique de l'appareil n'est atteinte que si celui-ci est connecté correctement à une installation efficace de mise à la terre, réalisée selon les normes de sécurité en vigueur pour les installations. Connexion électrique de la chaudière à un réseau d'alimentation 220-230 V monophasé + terre par le câble à trois fils fourni, selon la polarité PHASE - NEUTRE.

Le branchement sera effectué par un interrupteur à action bipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

En cas de remplacement du câble d'alimentation, il faut utiliser un câble standardisé "HAR H05 VV-F" 3x1 mm² avec un diamètre maximum de 8 mm.

Accès à la plaque à bornes d'alimentation

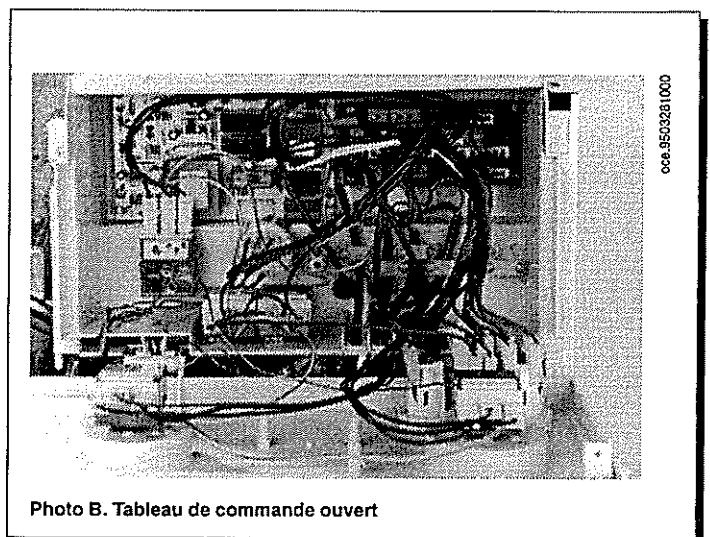
- Couper la tension à la chaudière par l'interrupteur bipolaire.
- Enlever le chapeau par le haut.
- Ouvrir la porte antérieure.
- Dévisser les cinq vis qui fixent le tableau de commande (Photo A).
- Tourner le tableau de commande vers la paroi antérieure (Photo B).
- Le fusible, du type rapide 2A, est incorporé dans la carte câblage.

(L) = PHASE marron

(N) = NEUTRE bleu

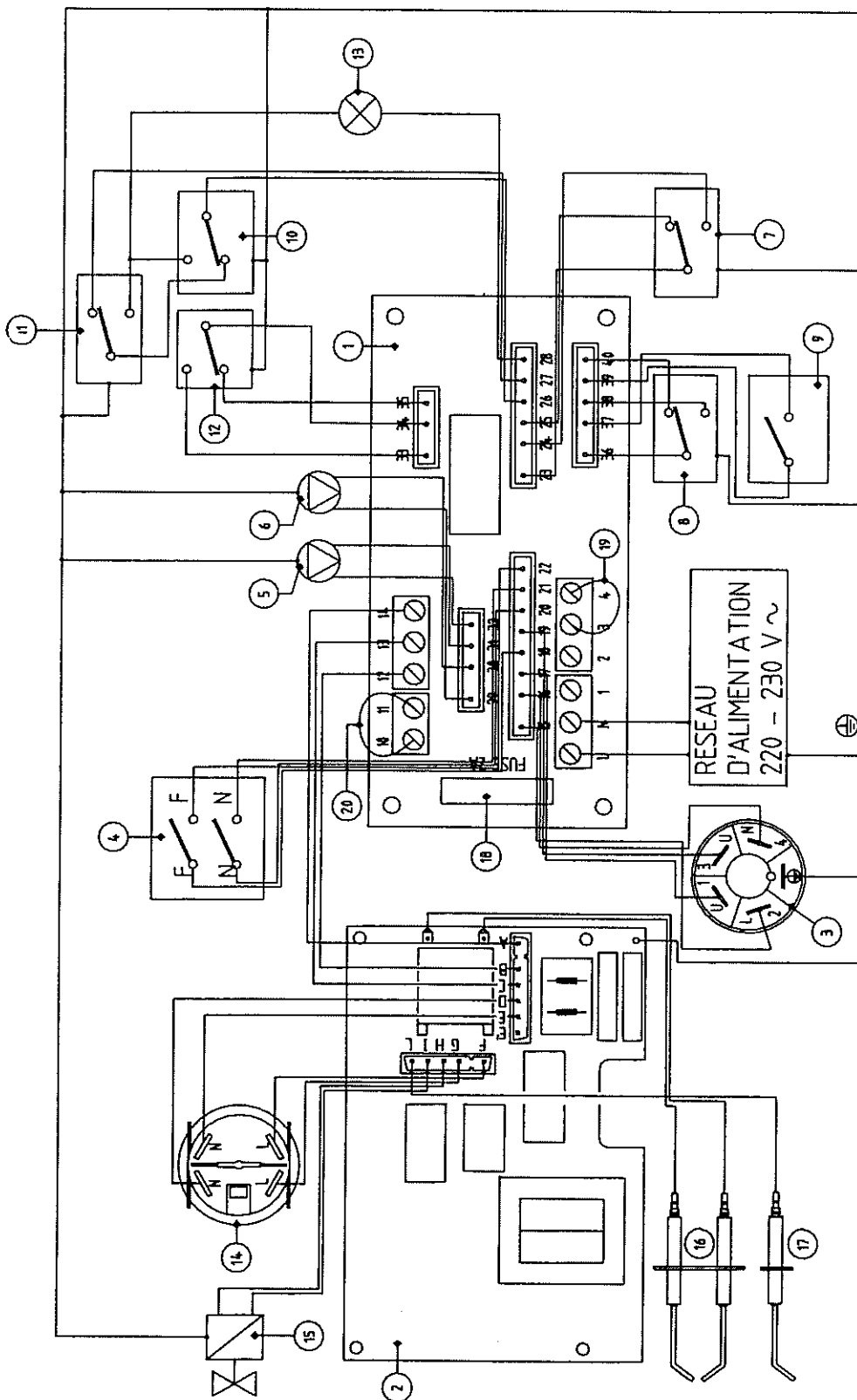
(⊕) = TERRE jaune-vert

(3) (4) = contact pour thermostat ambiant



8. Schéma des connexions

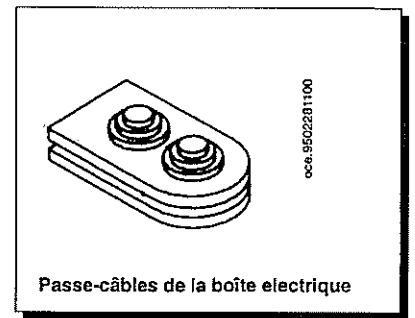
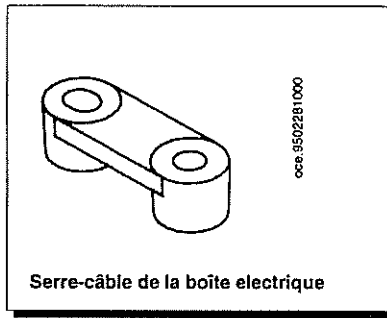
Modèles 5622.0 - 5623.0



LÉGENDE SCHÉMA DES CONNEXIONS

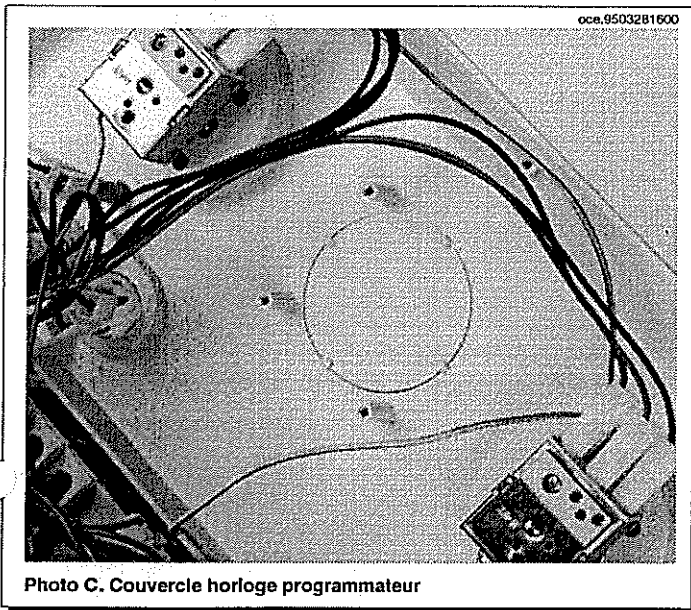
- 1 Carte câblage
- 2 Carte contrôle de flamme électronique
- 3 Filtre antiparasites radiotélevésés
- 4 Interrupteur général avec voyant vert
- 5 Pompe
- 6 Pompe sanitaire
- 7 Thermostat de réglage chauffage
- 8 Thermostat de réglage eau sanitaire
- 9 Sélecteur été/hiver
- 10 Thermostat fumées
- 11 Thermostat de sécurité
- 12 Thermostat limite
- 13 Voyant rouge
- 14 Poussoir blocage carte électronique
- 15 Vanne gaz
- 16 Électrode d'allumage
- 17 Sonde à ionisation
- 18 Fusible
- 19 Pont du thermostat ambiant
- 20 Pont du pressostat

oce.9503270400



9. Connexion du thermostat ambiant

- Accéder à la carte câblage selon la description du paragraphe "Branchement électrique... Accès à la plaque à bornes d'alimentation".
- Enlever le pont sur les bornes (3) et (4) de la carte câblage (voir schémas des connexions à la page 6).
- Insérer le câble à deux fils à travers le passe-câble et connecter le câble à ces deux bornes (utiliser un câble standardisé "HAR H05 VV-F" 3x0,75 mm² avec un diamètre maximum de 8 mm).
- Fixer le câble par l'un des serre-câbles libres dans la boîte électrique.

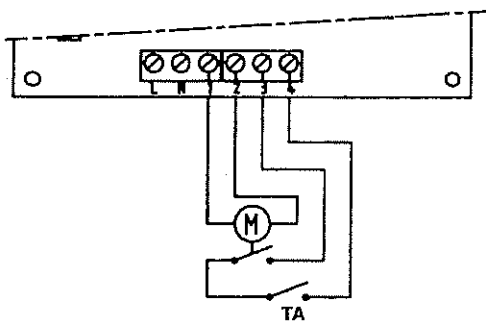


10. Connexion de l'horloge programmeur

Les chaudières DEVILLE série 5620.0 prévoient l'installation d'un programmeur horaire (de type quotidien ou hebdomadaire) ayant un diamètre de 62 mm.

- Pour l'installation du programmeur, appliquer la procédure suivante:
- Accéder à l'intérieur de la boîte électrique selon la description du paragraphe "Branchement électrique... Accès à la plaque à bornes d'alimentation".
 - Couper par des tricoises les ancrages du couvercle (pré-découpé) à côté du thermostat de réglage (Photo C).
 - Monter le programmeur par le serrage des vis dans leurs logements.
 - Enlever le pont sur les bornes (3) et (4) de la carte câblage (voir schémas des connexions à la page 6).
 - Réaliser la connexion électrique selon le schéma de la Figure 1.

Si le programmeur utilisé est du type à batterie, sans alimentation à 220-230 V, ne pas relier les bornes (1) et (2) de la carte câblage.



LÉGENDE FIGURE 1

- (3) et (4) Bornes de la carte câblage de la chaudière
- (1) et (2) Bornes d'alimentation programmeur
- TA Thermostat ambiant
- PR Programmeur
- M Moteur du programmeur


Figure 1. Connexion horloge programmeur

oca.9502281201

11. Event et déblocage pompes

Dans la première opération de remplissage il faut éliminer l'air éventuellement présent dans l'installation.

Pour effectuer cette opération on fera fonctionner alternativement les deux pompes (circulation installation et sanitaire) et on appliquera la procédure suivante:

- Fermer le robinet à gaz.
- Ouvrir la porte et enlever le couvercle de la chaudière.
- Presser l'interrupteur général en position "allumé".
- Presser le sélecteur "Eté/Hiver" en position hiver .
- Positionner le thermostat de réglage eau sanitaire à la valeur maximum, le thermostat de réglage chaudière à la valeur minimum (de cette façon seulement la pompe sanitaire est en fonction) pour permettre le blocage de la chaudière.
- Desserrer, avec la pompe sanitaire en fonction (Photo D), le bouchon vissé sur l'axe de la pompe et ouvrir la soupape manuelle positionnée sur celle-ci.
- Positionner successivement le thermostat de réglage chaudière à la valeur maximum et le thermostat de réglage eau sanitaire à la valeur minimum (de cette façon seulement la pompe de circulation de l'installation est en fonction).
- Desserrer, avec la pompe de circulation installation en fonction (Photo E), le bouchon vissé sur l'axe de la pompe et ouvrir les soupapes manuelles positionnées sur les tuyaux de départ et de retour dans la partie supérieure de la chaudière (Photo F).

Répéter plusieurs fois les opérations décrites ci-dessus le cas échéant. Nous recommandons de recueillir l'eau qui sort pendant l'opération. Après une période d'inactivité ou lors du premier allumage le déblocage de la pompe pourrait s'avérer nécessaire.

Il suffit d'enlever le bouchon vissé sur l'axe, insérer un tourne-vis et permettre au rotor de faire quelques tours pour le débloquent et favoriser la mise en marche.

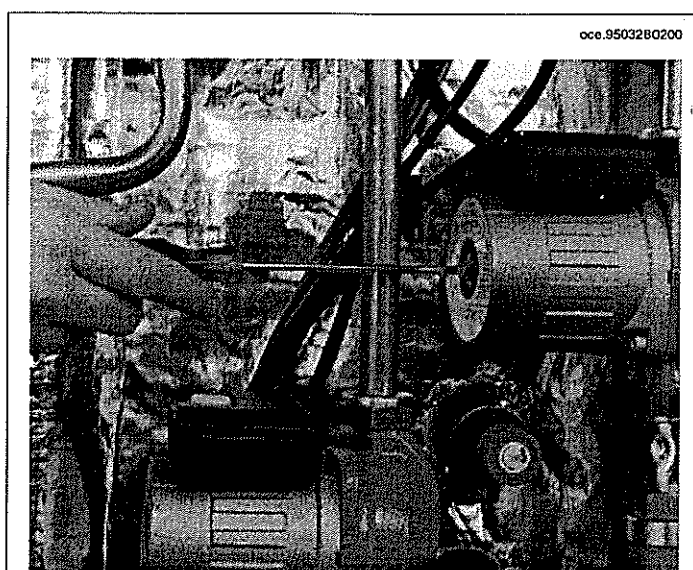


Photo D. Event et déblocage pompe sanitaire

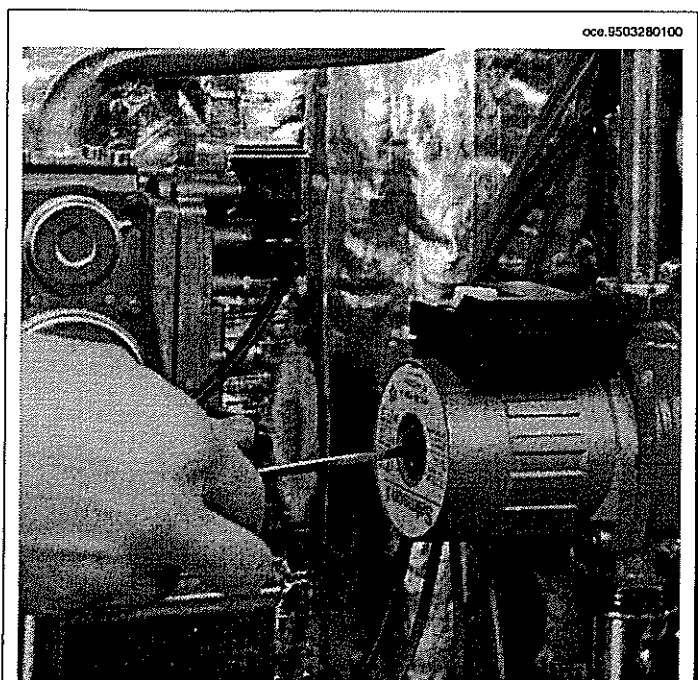


Photo E. Event et déblocage pompe circulation installation

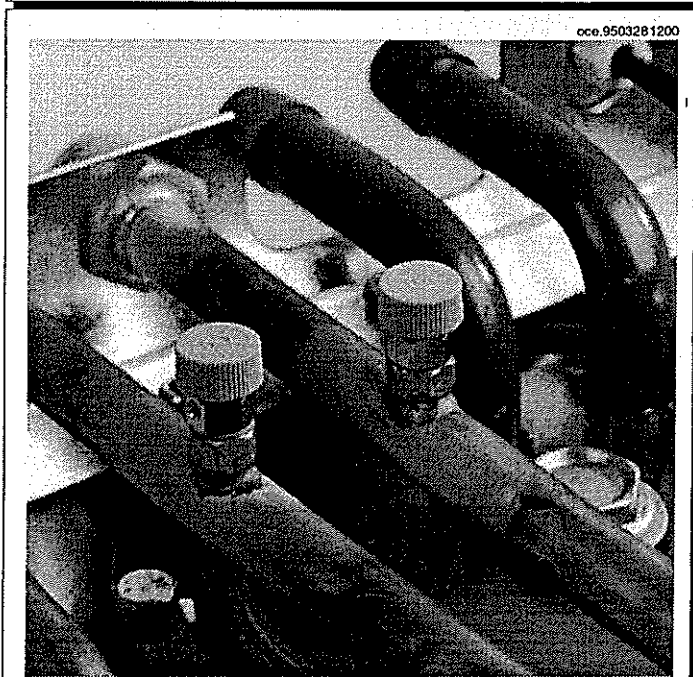
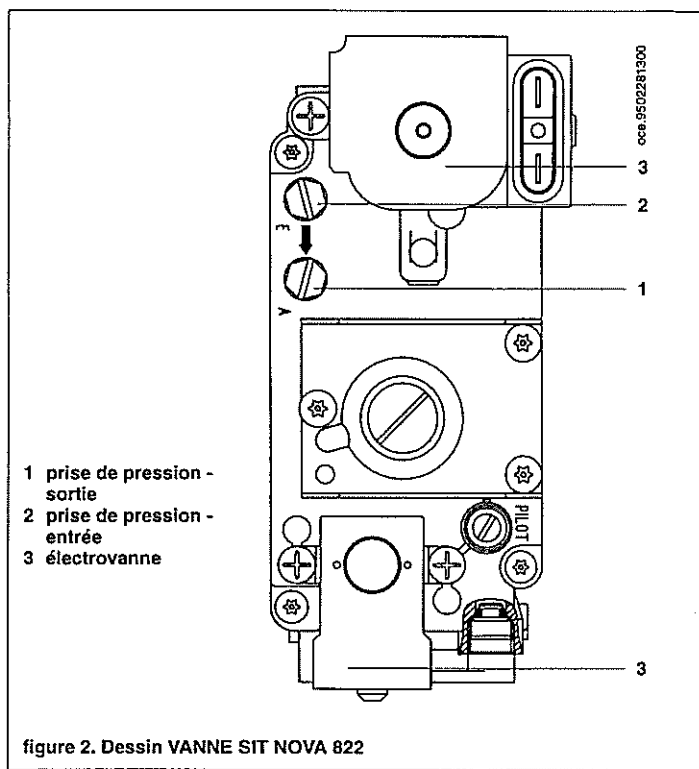


Photo F. Event soupapes manuelles depart et retour installation

12. Modalité de changement gaz

Les chaudières DEVILLE série 5620.0 peuvent être transformées pour l'utilisation à gaz naturel (G.20 - G.25) ou à gaz liquide (G.30, G.31) par le Service Après-Vente autorisé.



Pour le fonctionnement des chaudières avec un gaz autre que celui de régulation, il faut effectuer les opérations suivantes:

Transformation de gaz naturel à gaz liquide

- Ouvrir et enlever la porte antérieure de la chaudière.
- Remplacer les deux injecteurs du brûleur principal en les bloquant à fond avec leur joint en cuivre pour éviter des fuites de gaz (Photo G). Voir tableau III c et d "consommations - injecteurs" indiqué ci-dessous.
- Enlever le diaphragme vissé au raccord inférieur de la vanne à gaz (Photo H). Pour effectuer cette opération il faut desserrer les quatre vis de fixation du raccord vanne au tuyau de distribution du gaz.
- Après avoir enlevé le diaphragme, serrer les vis de la vanne à gaz et

contrôler que la bague d'étanchéité se trouve dans son logement et qu'elle ne soit pas endommagée.

- Relier un manomètre à eau si cela est possible à la prise de pression (2) de la vanne à gaz (Figure 2).
- Ouvrir le robinet à gaz et allumer la chaudière.
- Contrôler que la pression dynamique d'alimentation de la chaudière, mesurée à la prise de pression (2) de la vanne à gaz (Figure 2), soit correcte (28 mbar pour le gaz butane G 30, 37 mbar pour le gaz propane G 31).
- Fermer la prise de pression.
- Appliquer la plaque supplémentaire fournie pour la transformation, qui spécifie le type de gaz et le réglage effectué.
- Remonter la porte.

oce.9503290400

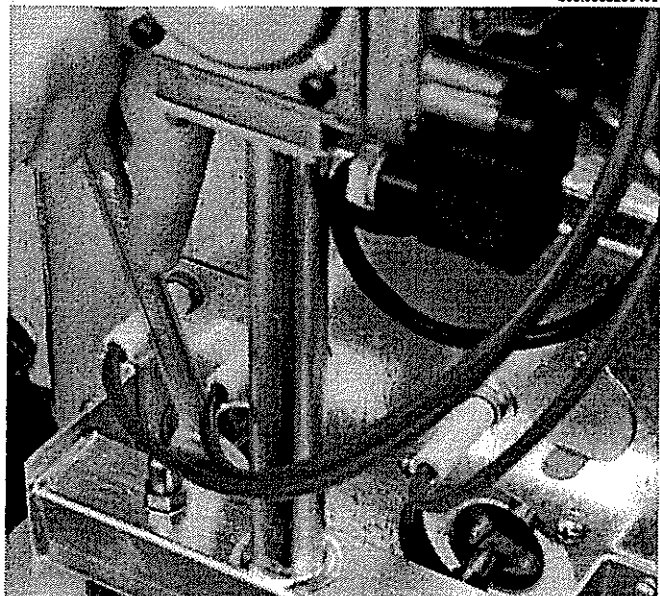


Photo G. Remplacement injecteurs

oce.9503290700

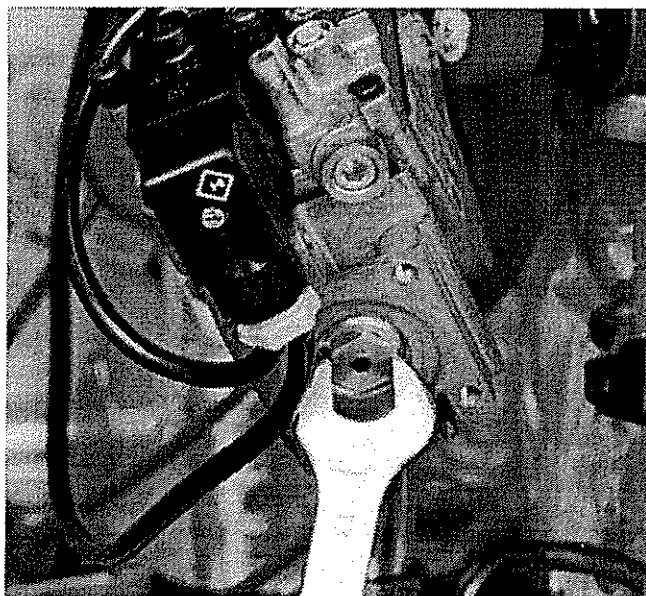


Photo H. Remplacement diaphragme

Transformation de gaz liquide à gaz naturel (G20 type Lacq, G25 type Gronengue)

- Ouvrir et enlever la porte antérieure de la chaudière.
- Remplacer les deux injecteurs du brûleur principal en les bloquant à fond avec leur joint en cuivre pour éviter des fuites de gaz (Photo G). Voir tableau III a et b indiqué ci-dessous.
- Visser le diaphragme (voir tableau III) dans le raccord inférieur de la vanne à gaz (Photo H). Pour réaliser cette opération il faut desserrer les quatre vis de fixation du raccord vanne au tuyau de distribution du gaz.
- Après avoir monté le diaphragme, serrer les vis de la vanne à gaz; contrôler que la bague d'étanchéité se trouve dans son logement et qu'elle ne soit pas endommagée.
- Relier un manomètre à eau si cela est possible à la prise de pression (2) de la vanne à gaz (Figure 2).

- Ouvrir le robinet à gaz et allumer la chaudière.
- Contrôler que la pression dynamique d'alimentation de la chaudière, mesurée à la prise de pression (2) de la vanne à gaz (Figure 2), soit correcte (20 mbar pour le gaz G 20 type Lacq et 25 mbar pour le gaz G 25 type Gronengue).
- Fermer la prise de pression.
- Appliquer la plaque supplémentaire fournie pour la transformation, qui spécifie le type de gaz et la régulation effectué.
- Remonter la porte.

13 - TABLEAU III - consommations-injecteurs

III - a					III - c				
designation chaudière	Gaz G.20 p.c.i. = 34,02 MJ/m ³				designation chaudière	Gaz G.30 p.c.i. = 45,65 MJ/m ³			
	diamètre injecteur principal mm	diamètre injecteur diaphragme mm	débits de gaz m ³ /h	pression alimentation mbar		diamètre injecteur principal mm	débits de gaz kg/h	pression alimentation mbar	
5622.0	3,15	4,3	2,59	20	5622.0	1,75	1,93	28	
5623.0	3,5	5,1	3,49	20	5623.0	2,05	2,6	28	

III - b					III - d				
designation chaudière	Gaz G.25 p.c.i. = 29,25 MJ/m ³				designation chaudière	Gaz G.31 p.c.i. = 46,34 MJ/m ³			
	diamètre injecteur principal mm	diamètre injecteur diaphragme mm	débits de gaz m ³ /h	pression alimentation mbar		diamètre injecteur principal mm	débits de gaz kg/h	pression alimentation mbar	
5622.0	3,15	4,3	3,01	25	5622.0	1,75	1,9	37	
5623.0	3,5	5,1	4,05	25	5623.0	2,05	2,56	37	

Note: Le débit de gaz et le pouvoir calorifique inférieur des différents types de gaz concernent 15°C et 760 mm Hg

14. Dispositifs de réglage et sécurité

Les modèles Deville série 5620.0 sont dotés d'un contrôle de flamme électronique, d'une électrode d'allumage direct du brûleur principal et d'une sonde à ionisation.

Sur commande des thermostats, le contrôle de flamme provoque l'étincelle de l'électrode d'allumage et, par l'ouverture de la vanne à gaz, l'allumage du brûleur principal. En même temps ce dispositif contrôle la formation régulière de la flamme par la sonde à ionisation.

Si la flamme ne s'est pas formée dans le délai de sécurité, le système entre en blocage de sécurité, qui est signalé par le voyant (Réf.7 Figure 3). Pour le redémarrage de la chaudière, il suffit de presser le poussoir de réinitialisation (Réf.7 Figure 3). La chaudière est construite conformément à toutes les prescriptions des Normes Européennes de référence; elle est dotée notamment de:

- thermostat de réglage chauffage. Ce dispositif définit la température maximum de l'eau de départ du circuit de chauffage. Il peut être mis au point à partir de 40°C min. jusqu'à 80°C max.

Pour augmenter la température, tourner le bouton (Réf.2 Figure 3) dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens contraire pour la diminuer.

- Thermostat réglage eau sanitaire. Ce dispositif définit la température maximum de l'eau sanitaire dans le ballon. Il peut être mis au point à partir de 10°C min. jusqu'à 65°C.

Pour augmenter la température, tourner le bouton (Réf.4 Figure 3) dans le sens des aiguilles d'une montre et dans le sens contraire pour la diminuer.

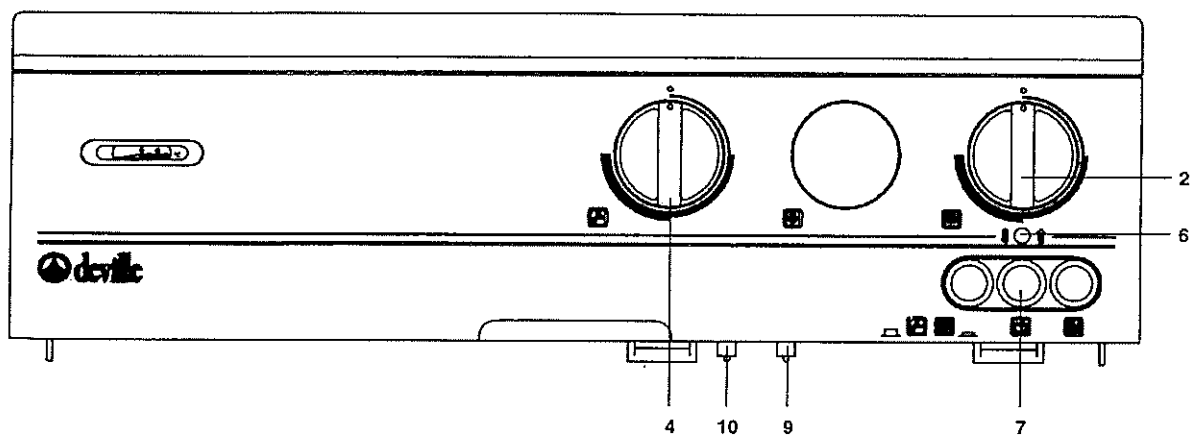


figure 3. Tableau de commande chaudière

oce.9503270101

- Thermostat fumées
Ce dispositif interrompt le passage du gaz au brûleur principal en cas d'obstruction de la cheminée et/ou faute de tirage.

Dans ces conditions la chaudière se bloque (voyant rouge allumé (Réf.6 Figure 3)) et seulement après avoir éliminé la cause de l'inconvénient il est possible de répéter l'allumage par le poussoir de réinitialisation (Réf.9 Figure 3).

IL EST INTERDIT DE METTRE HORS SERVICE CE DISPOSITIF DE SECURITE

- Thermostat de sécurité
Le thermostat de sécurité, dont le détecteur se trouve sur le départ du chauffage, interrompt le passage du gaz au brûleur principal en cas de surchauffage excessif de l'eau contenue dans le circuit de chauffage. Dans ces conditions la chaudière se bloque (voyant rouge allumé (Réf.6 Figure 3)) et seulement après avoir éliminé la cause de l'inconvénient il est possible de répéter l'allumage par le poussoir de réinitialisation (Réf.10 Figure 3).

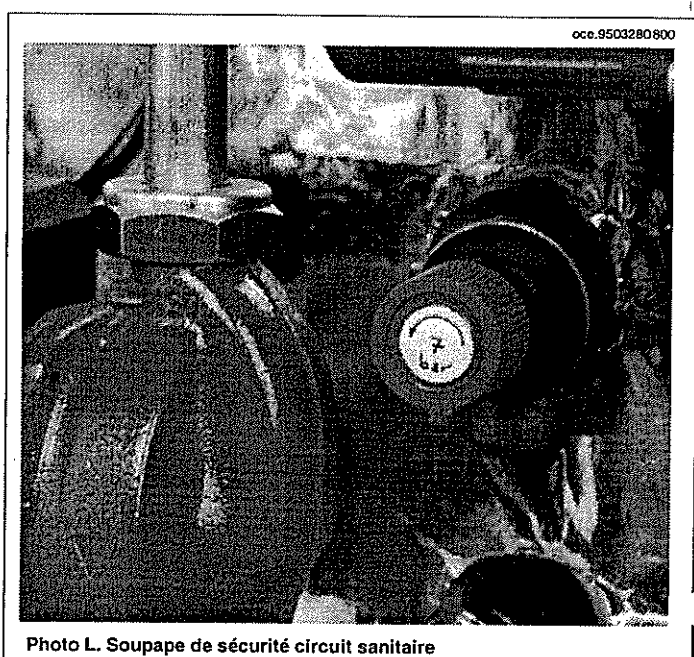
IL EST INTERDIT DE METTRE HORS SERVICE CE DISPOSITIF DE SECURITE

- Filtre antiparasites radiotélévisés
La chaudière est dotée d'un filtre spécial antiparasites radiotélévisés du type "LC" selon les prescriptions de la Directive Européenne 92/31/CEE et les normes de référence en vigueur.

- Soupape de sécurité hydraulique
Ce dispositif (Photo I), calibré à 3 bar, sert au circuit de chauffage et entre en fonction quand la pression du même circuit dépasse cette valeur.

- Soupape de sécurité sanitaire
Ce dispositif (Photo L), calibré à 7 bar, est au service du circuit sanitaire et entre en fonction quand la pression du même circuit dépasse cette valeur.
Nous conseillons de relier les soupapes de sécurité à un siphon de décharge.

IL EST INTERDIT D'UTILISER LES SOUPAPES DE SECURITE POUR VIDANGER LE CIRCUIT SANITAIRE ET DE CHAUFFAGE.



15. Contrôle des paramètres de combustion

Pour la mesure du rendement de combustion et l'évaluation hygiénique des produits de la combustion, il faut percer un orifice sur le conduit de décharge des fumées à une distance de la chaudière double par rapport au diamètre interne du même conduit.

Par cet orifice on peut détecter les paramètres suivants:

- Température des produits de la combustion.
- Concentration d'oxygène (O_2) ou d'anhydride carbonique (CO_2).
- Concentration d'oxyde de carbone (CO).

La mesure de la température de l'air comburant doit être effectuée près de l'entrée de l'air dans la chaudière.

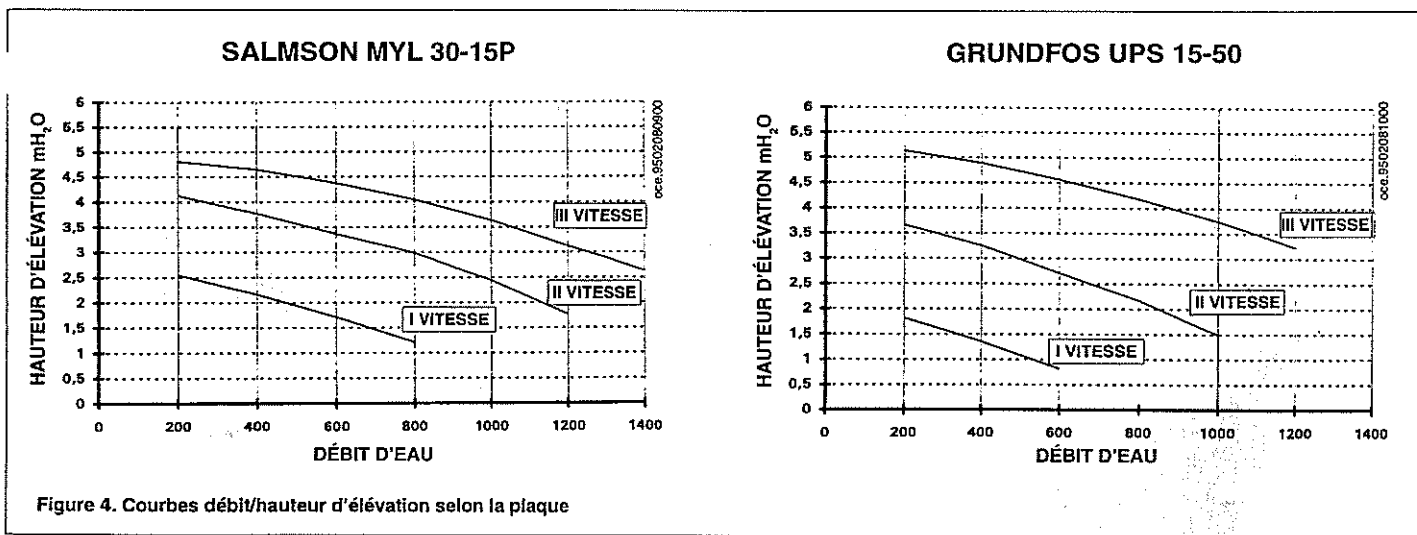
L'orifice, qui sera percé par le responsable de l'installation lors de la première mise en service, doit être fermé pour garantir l'étanchéité du conduit d'évacuation des produits de la combustion pendant le fonctionnement normal.

16. Caractéristiques débit/hauteur d'élevation indiquées sur la plaque

(pompe circulation installation)

La pompe utilisée est du type à grande hauteur d'élévation et à faible niveau de bruit, indiquée pour l'utilisation dans n'importe quel type d'installation de chauffage à un ou deux tuyaux.

La pompe, montée dans la chaudière, est préparée pour le fonctionnement à la vitesse maximum (III). Il faut éviter l'utilisation de la première vitesse parce que la caractéristique de débit/hauteur d'élévation ne satisfait pas les conditions d'utilisation normale.



17. Entretien et nettoyage des chaudières

Pour un fonctionnement régulier et économique des chaudières DEVILLE, nous conseillons de les contrôler, nettoyer et réviser environ chaque année. Il faut contrôler notamment:

- L'allumage et la combustion du brûleur principal
- Le fonctionnement des thermostats de réglage eau sanitaire et eau installation
- L'efficacité du système de sécurité du contrôle électronique flamme
- La pression des gaz aux injecteurs et le débit de gaz.
- L'efficacité de la cheminée et le nettoyage parfait des tuyaux de décharge des produits de la combustion.
- Que l'installation soit pleine, chargée à une pression adéquate, et que les pompes fassent circuler l'eau régulièrement.
- L'état de l'anode de protection du ballon; de toute façon nous conseillons de la remplacer chaque année pour une durabilité accrue du ballon.

Il faudra ensuite nettoyer l'échangeur en fonte.

Nettoyage de l'échangeur en fonte

Pour le nettoyage de l'échangeur en fonte il faut enlever le coupe-tirage fumées et le groupe brûleur.

Démontage du coupe-tirage fumées

- Détacher le tuyau de connexion de la chaudière au tuyau de cheminée.
- Enlever le chapeau en le tirant vers le haut.
- Extraire la boule du thermostat fumées de la pince de fixation en tirant vers le haut (voir Figure 5).
- Desserrer la vis à tête cruciforme qui fixe le coupe-tirage (Photo M).
- Enlever le coupe-tirage en le tirant vers le haut et en le tournant légèrement en même temps.

Nous conseillons de remplacer le mastic d'étanchéité du coupe-tirage fumées à chaque démontage.

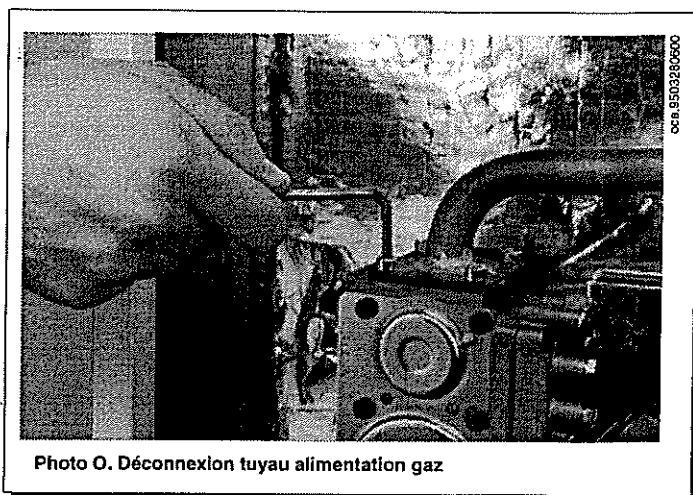
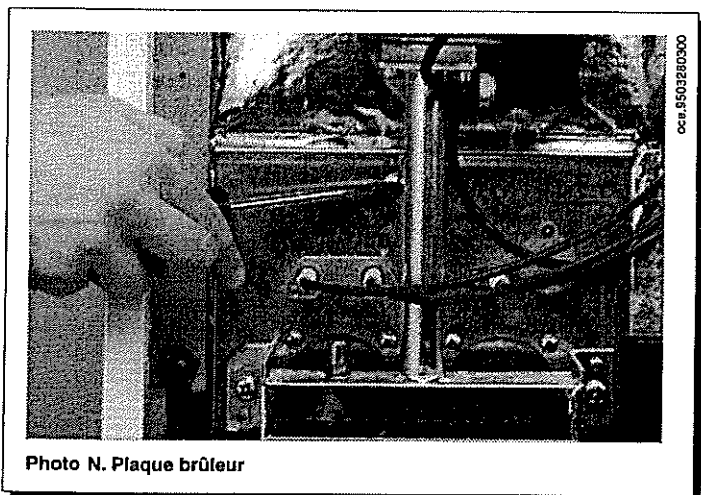
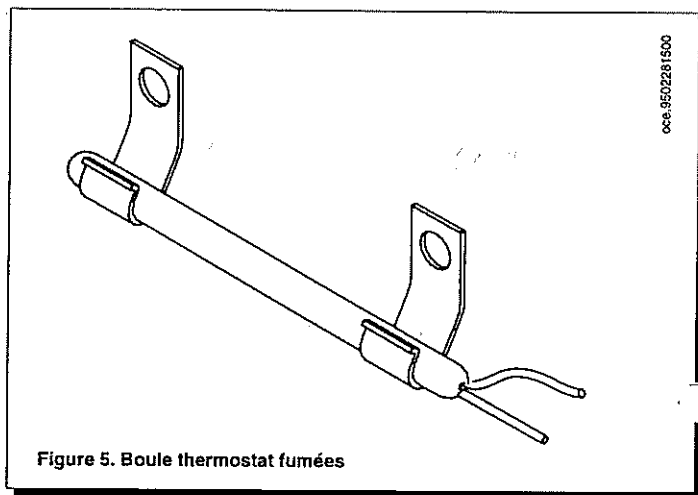
Démontage groupe brûleur:

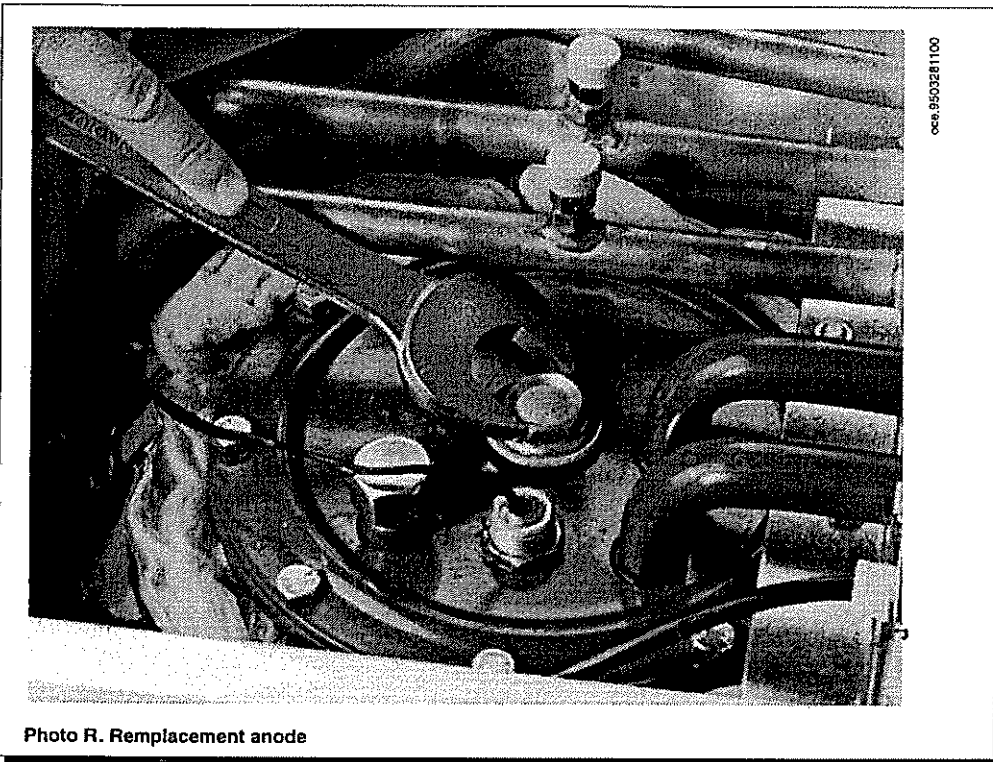
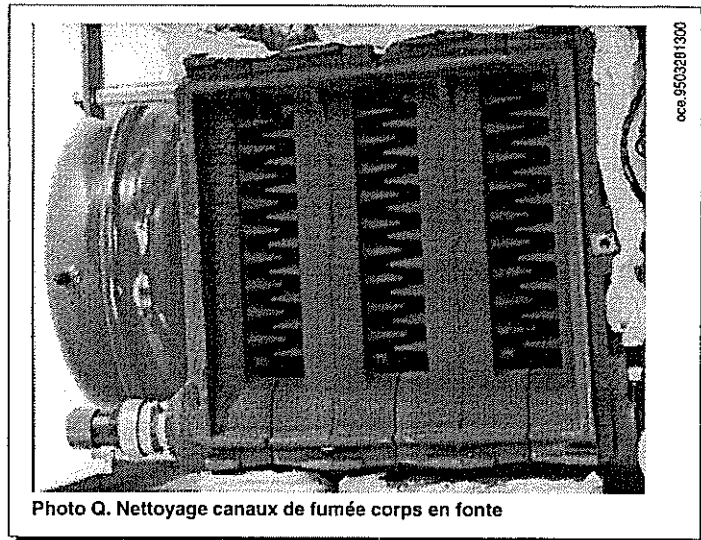
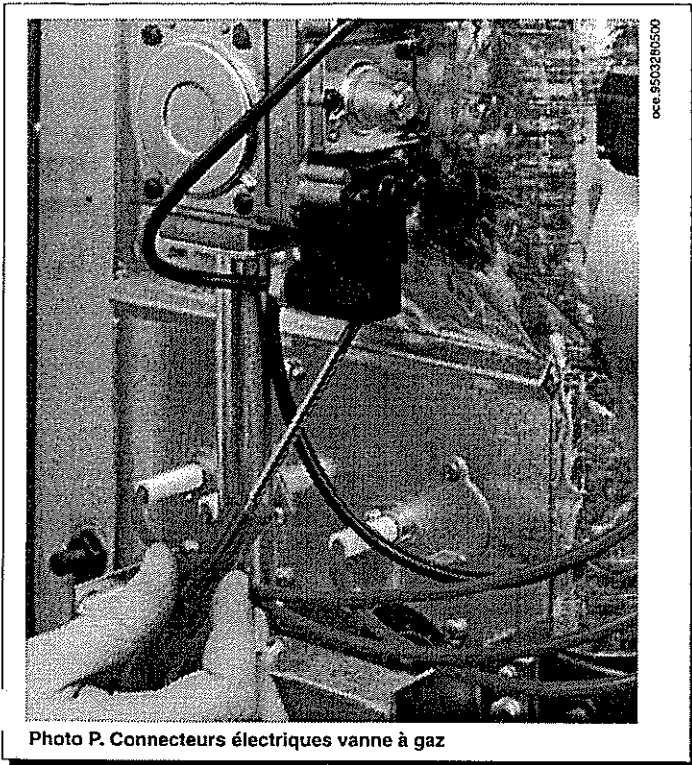
- Desserrer les trois vis à tête cruciforme qui fixent la plaque au corps en fonte (Photo N).
 - Déconnecter le tuyau d'alimentation gaz près de la vanne à gaz par les quatre vis de fixation (Photo O).
 - Extraire les connecteurs électriques d'alimentation de la vanne à gaz après avoir enlevé les vis de fixation (Photo P) et les électrodes d'allumage et détection.
 - Après avoir effectué les opérations précédentes, le groupe brûleur peut être extrait du corps en fonte. Nous conseillons de remplacer le panneau isolant en fibre céramique à chaque démontage.
- Il est possible de nettoyer le corps en fonte par un nettoie-pipe dans les canaux de fumée (Photo Q).

Remplacement de l'anode de protection du ballon.

Pour le remplacement de l'anode de protection, appliquer la procédure suivante:

- Fermer le robinet d'alimentation de l'eau froide à la chaudière et vidanger le ballon selon la description du point 8 (vidange installation et ballon) du manuel technique destiné à l'utilisateur.
- Dévisser et remplacer l'anode située sur le ballon (Photo R).





ATTENTION: après avoir effectué toute opération concernant le circuit à gaz il faut absolument contrôler l'étanchéité parfaite des joints et l'absence de fuites de gaz. Nous conseillons de toute façon de s'adresser au personnel spécialisé des Services Après-Vente pour la réalisation de ces opérations.

18. Caracteristiques techniques

Versions DEVILLE		5622.0	5623.0	
Débit thermique		kW	24,5	33
Puissance thermique		kW	22,1	29,7
		kcal/h	19000	25550
Nombre éléments corps en fonte			4	5
Pression max installation		bar	3	3
Pression max circuit sanitaire		bar	7	7
Pression et capacité vase d'expansion		bar	1,5	1,5
		l	10	10
Capacité ballon		l	50	50
Réglage température eau ballon		°C	10-65	10-65
Temps max de réinitialisation ballon		min	12	10
Debit d'eau sanitaire $\Delta T=25^{\circ}\text{C}$			12,6	17
Debit d'eau sanitaire $\Delta T=35^{\circ}\text{C}$			9	12,1
Debit spécifique d'eau sanitaire $\Delta T=30^{\circ}\text{C}$			<i>10,50</i>	<i>14,10</i>
Dimensions buse des fumées \varnothing		mm	139	153
Température fumées pour gaz	G20	°C	100	100
Débit en masse fumées pour gaz	G20	kg/h	84	110
Pression d'alimentation gaz naturel	G20	mbar	20	20
	G25	mbar	25	25
Pression d'alimentation gaz liquide	G30	mbar	28	28
	G31	mbar	37	37
Tension		V	220/230	220/230
Fréquence		Hz	50	50
Puissance électrique		W	120	120
Poids		kg	155	176

DEVILLE, dans le but d'une amélioration constante de ses produits, se réserve la possibilité de modifier les données indiquées dans ce document sans préavis. Ce document ne donne que des informations et ne peut être considéré comme un contrat avec des tiers.

19. Garantie

La garantie est donnée pour un usage normal des appareils et dans la mesure où les instructions de la notice d'emploi sont respectées.

Ne nous saurions trop vous conseiller de lire attentivement cette notice ainsi que les conditions de garantie ci-dessous.

Nos appareils doivent être installés par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, normes et réglementations en vigueur.

Nos appareils sont garantis à dater du jour de la facture dans les conditions ci-après:

- corps de chauffe et ballon sanitaire: 5 ans
- accessoires électriques: 1 an

Pour bénéficier de la garantie, seule la présentation de la facture fait foi.

Pendant la période de garantie, DEVILLE garantit tout défaut de matière ou de fabrication et n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses après contrôle par ses services.

D'une manière non limitative, la garantie ne couvre pas les effets dus à l'usure normale, ainsi que les détériorations résultant d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut d'installation ou d'une insuffisance d'entretien.

Ces dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts ou vices cachés qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de litige, les Tribunaux de CHARLEVILLE-MEZIERES sont seuls compétents.

Blank lined page for writing.



La flamme bleue

Société Anonyme au capital de 65.520.000 F
R.C. CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018
USINE - SIEGE SOCIAL - SERVICES COMMERCIAUX - DEPOT:
76 rue Forest - ~~BP 209 08009~~ CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
Tel: 24.56.83.83 - Fax: 24.59.27.13 - Telex: 840061 F

~~PIECES DETACHEES ET SAV:~~

255 Avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

~~PIECES DETACHEES: Tel: 24.56.80.20 - 24.56.80.21 - Fax: 24.56.43.34~~

~~SAV: Tel: 24.56.80.10 - 24.56.80.11 - Fax: 24.56.43.34 - Telex: 842233~~

MAGASIN D'EXPOSITION

25 Boulevard Bessières - 75017 PARIS - Tel: 16.1.42.28.00.25 - Fax: 16.1.42.28.42.76

cod. 911.118.1
1^{er} Edit. 03/95

PIECES DETACHEES : Tel : 03.24.56.84.20 - 03.24.56.84.21 -

Fax : 03.24.56.84.34

SAV

: Tel : 03.24.56.84.14 - 03.24.56.83.77

Fax : 03.24.56.83.24